

OPÉRATION TOGETHERTOWORK - APPEL À PARTICIPATION 2016

Soyez 1 des 3 groupes d'entreprises à bénéficier d'une expertise personnalisée pour développer votre politique de covoiturage !

Tous les jours, lorsque nous prenons le chemin du travail ou de l'école, il arrive que nous soyons confrontés à des problèmes de mobilité : embouteillages, stationnement difficile, retards... Ces événements souvent quotidiens peuvent vite devenir une source de stress et de frustration pour les employés, et impacter la productivité des entreprises wallonnes.

Problèmes rencontrés	Wallonie
Congestion, files	20%
Nbre places de parking insuffisant	24%
Trafic dangereux	13%
Autre	9%
Coût élevé du parking pr employeur	3%
Pas de problème	59%

Diagnostic fédéral mobilité p.40, problèmes relatifs à l'utilisation de la voiture

La plupart de ces problèmes trouvent leur origine dans le trop grand nombre d'autosolistes se rendant en même temps sur leur lieu de travail. Pour que le trajet domicile-travail ne devienne pas un parcours du combattant, de multiples solutions peuvent être mises en place.

Le covoiturage est une solution **facile, conviviale et économique** à mettre en place ! Ce mode de transport doux procure un certain nombre d'avantages pour les entreprises et les travailleurs :



Convivialité et diminution du **stress** pour une meilleure productivité



Création de nouvelles **synergies** sur le parc



Sécurité routière renforcée



Diminution des **embouteillages**
Si 10 % des autosolistes passent au covoiturage, on estime à 40 % la diminution des embouteillages

Mutualisation des outils pour un coût réduit et une efficacité plus grande



Accessibilité améliorée



Suppression des problèmes liés au **stationnement**



Accompagnement à la mise en place de l'**avantage fiscal** pour les covoitureurs



De plus en plus d'employeurs prennent des mesures en faveur d'une mobilité durable. Selon la dernière enquête du SPF Mobilité & Transports (2014), les entreprises qui mettent en place des actions pour la mobilité obtiennent des effets bénéfiques marqués. TogetherToWork est donc une aubaine pour

les groupes d'entreprises qui bénéficient d'une base de données de covoiturage mutualisée et d'un accompagnement personnalisé (collectif et individuel) pour leur politique de mobilité.

Suivi personnalisé

Le SPW – Direction de la planification de la mobilité, Taxistop ainsi que la cellule mobilité de l'Union Wallonne des Entreprises (UWE) s'associent afin de soutenir les groupes et clubs d'entreprises à développer des actions dans le but de promouvoir le covoiturage. Grâce à l'opération TogetherToWork, nous offrons un suivi personnalisé à 3 groupes d'entreprises à travers la Wallonie.



Etape	Mission	Objectifs
1	Etat des lieux	Première évaluation de la situation de la mobilité sur le parc d'activités économique
2	Enquête mobilité	Enquête soumise à tous les travailleurs du parcs, relayée par les employeurs sur leurs habitudes de déplacement domicile-travail. Il leur sera également demandé quelles actions pourront être entreprises pour activer le covoiturage sur le site.
3	Synthèse des besoins	Publier les résultats de l'enquête et plan d'actions pour mettre en oeuvre des mesures incitantes. L'ensemble des entreprises et les partenaires mobilité seront avertis des résultats de l'enquête.
4	Mise en oeuvre des moyens d'actions	Soutenir les parcs d'activités et les entreprises dans la mise en place de mesures incitantes pour le covoiturage.
5	Plan de communication	Etablir une campagne de communication pour les travailleurs du parc d'activités.
6	Organisation d'un évènement	Organiser un évènement pour communiquer sur les initiatives prises par le parc.
7	Evaluation et pérenisation	Les entreprises et l'organe de gestion du parc évalueront le travail accompli et établiront une liste de ressources pour le suivi à plus long terme.

En plus de son expertise, Taxistop mettra à disposition du parc un accès personnalisé sur la base de données carpool.be qui permet la recherche de covoitureurs. **Les trois groupes d'entreprises sélectionnés bénéficieront d'un accompagnement gratuit pendant un an** (valeur estimée : jusqu'à 6.000 € d'économies). Ils paieront uniquement l'abonnement annuel (qui varie de 600 à 1.200 € selon le nombre d'entreprises sur le parc).

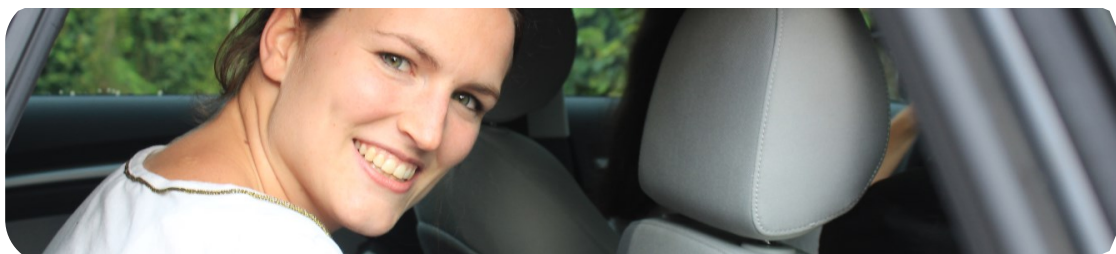
Procédure de sélection

Pour participer à la sélection, nous vous invitons à compléter le dossier de candidature qui suit. Le dossier peut être retourné auprès de Taxistop asbl—1b rue Buisson Saint Guibert 5030 Gembloux – mbi@taxistop.be **le plus tôt possible et au plus tard avant le 25 mars 2016**. Si vous éprouvez des difficultés pour respecter le délai d'envoi du dossier, n'hésitez pas à contacter Taxistop.

Les réponses seront analysées par les experts en mobilité de Taxistop. La motivation de l'équipe et la répartition géographique sont deux facteurs essentiels : les équipes de coordination les plus motivées et les parcs d'activités qui ne disposent pas d'un accès facile aux infrastructures de transports en commun seront traités en priorité. La sélection sera communiquée début mai.

Si vous souhaitez de plus amples informations, n'hésitez pas à contacter Martin Biot ou Béatrice Schobbens de l'asbl Taxistop au 081/625091.

carpool.be



Quels problèmes éventuels rencontrez-vous en termes de mobilité ?

Avez-vous déjà mis en place des mesures par le passé pour améliorer la mobilité et l'accessibilité sur votre parc ?

Comment ce projet d'accompagnement pourra contribuer à améliorer la mobilité et l'accessibilité à votre parc ?

Conditions de participation

Le club d'entreprises (ou le groupe d'entreprises) doit être partie prenante du projet en démontrant une implication qui permette de faire avancer les choses.

L'organisation s'engage-t-elle à mettre à disposition du projet TogetherToWork :

La mise à disposition d'une personne de référence (personne ressource et relais de Taxistop sur le terrain) – quelques heures par mois	OUI	NON
De l'énergie pour une campagne de diffusion d'information efficace	OUI	NON
Un local pour les réunions internes	OUI	NON
Une connexion Internet	OUI	NON

Nous confirmons avoir bien pris connaissance de toutes les conditions de participation nécessaires à la bonne réalisation du projet et nous nous engageons, au nom du parc d'activités, à les respecter tout au long du projet.

Nous nous engageons également à mettre tout en œuvre pour garantir la pérennisation des mesures issues de ce projet.

Fait à, le2016

Pour le club/groupe d'entreprises,

Pour l'entreprise,

(Nom, prénom, signature, précédées de la mention lu et approuvé)

Ce dossier est à faire parvenir pour le vendredi 25 mars 2016 à Taxistop asbl—1 b rue Buisson Saint Guibert 5030 Gembloux - mbi@taxistop.be.

Si vous éprouvez des difficultés pour respecter le délai, prenez contact avec nous le plus tôt possible et avant le vendredi 25 mars 2016.